



## Conditions de garantie – Systèmes de levage

Vous trouverez ci-dessous les conditions de garantie des systèmes *Prowise\* Lift*.

### Garantie standard de 5 ans

Prowise fournit des produits durables et de haute qualité, c'est pourquoi nous pouvons offrir une garantie de cinq (5)\*\* ans sur nos systèmes de levage. Cette garantie de cinq (5) ans commence à la date de la livraison. Assurez-vous d'avoir la facture et le numéro de série à portée de main pour toute demande de garantie.

Si le Système de levage présente des défauts, Prowise remédiera (ou fera remédier) aux défauts, remplacera le Système de levage par un produit similaire, appliquera une réduction de prix appropriée ou proposera une autre solution sans que Prowise ne reconnaisse par là sa responsabilité.

Si le Système de levage n'est plus en garantie, Prowise facturera les frais de main-d'œuvre, d'intervention et de matériel pour la réparation. Ces coûts sont communiqués à l'avance par Prowise. Vous trouverez nos coordonnées sur notre site web.

\*\*La période de garantie pour chaque type et accessoire figure dans la liste de Systèmes de levage ci-dessous. Prowise applique une période de garantie standard cinq (5) ans, sauf indication contraire, à compter de la date de livraison :

Produit	Numéro de produit	Période de garantie standard
iPro Wall Lift G2	PW.1.21002.0003	5 ans
Élévateur iPro Wall Lift	PW.1.21002.0002	5 ans
Élévateur iPro Mobile Lift	PW.1.21003.0002	5 ans
Élévateur iPro Tilt Lift	PW.1.21005.0003	5 ans
Élévateur iPro Toddler Lift	PW.1.21007.0002	5 ans
Plateau de clavier iPro	PW.2.21002.0002	5 ans
Kit d'extension iPro Wall Lift	PW.2.21002.0003	5 ans
Extension iPro Whiteboard	PW.2.21065.0001 PW.2.21075.0001 PW.2.21086.0001	5 ans

### Dead On Arrival

Prowise applique un délai DOA (Dead On Arrival) de dix (10) jours après la livraison/installation. Si le Système de levage se révèle défectueux pendant cette période, il sera considéré comme « DOA » et sera remplacé gratuitement par un nouveau Système de levage. Prowise doit être informé par écrit du défaut dans cette période de dix (10) jours après la livraison/l'installation. Assurez-vous d'avoir la facture, la preuve d'installation (Proof of Installation) et le numéro de série à portée de main pour toute demande de garantie. Seuls les rapports complets et soumis dans les délais seront traités par le Service d'assistance.

### Utilisation des Systèmes de levage

Les Systèmes de levage sont couverts par la garantie Prowise pendant 5 ans à compter de la date de livraison, si le Système de levage a été acheté par l'intermédiaire de Prowise ou l'un de ses partenaires agréés.



Les Systèmes de levage Prowise ont été spécifiquement développés pour servir de systèmes de suspension pour écrans tactiles. N'utilisez pas le Système de levage à d'autres fins. En cas d'utilisation non conforme (toute utilisation autre que celle décrite dans le manuel d'utilisation et les consignes de sécurité), la garantie sera annulée et Prowise sera déchargé de toute responsabilité en cas de dommages matériels et/ou corporels. L'usure due à une utilisation normale, y compris les rayures, n'est pas couverte par la garantie.

Prowise vend exclusivement à des clients professionnels. Les consommateurs ne peuvent en aucun cas invoquer la garantie. Sauf accord de Prowise, la garantie ne peut en aucun cas être invoquée par des tiers qui ont obtenu des Systèmes de levage par le biais d'un transfert ou d'une vente par des clients initiaux de Prowise.

## Limitations de garantie

Suivez les instructions du manuel d'utilisation et les consignes de sécurité. Toute autre utilisation est considérée comme inappropriée et peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels ou endommager le produit. La garantie du produit est annulée en cas d'utilisation inappropriée.

La garantie ne s'applique pas si les défauts du Système de levage Prowise ou de ses composants sont entièrement ou partiellement dus aux actions et/ou circonstances suivantes :

- Installation, utilisation, modification ou réparation du matériel et/ou du logiciel par des tiers que Prowise n'a pas formés et autorisés pour ces interventions. Contactez toujours Prowise ou un partenaire agréé si le produit présente des défauts.
- Utilisation incorrecte, négligente ou inadéquate, y compris le non-respect des instructions du manuel d'utilisation et des consignes de sécurité.
- Vandalisme ou autres dommages délibérés.
- Utilisation dans un environnement où le Système de levage est régulièrement exposé à la poussière, à la chaleur, au froid, à l'humidité, à la vapeur ou à des températures extrêmes, où des produits inflammables et/ou des explosifs sont stockés, où un changement rapide des conditions environnementales peut se produire ou où une corrosion, une oxydation, un déversement excessif de nourriture ou de liquide ou l'influence de produits chimiques peuvent se produire. Lisez les instructions de sécurité pour en savoir plus.
- Influences extérieures, telles qu'une catastrophe naturelle, des dommages causés par la foudre, le feu et la suie, des dégâts causés par l'eau, des actes de vandalisme, l'accumulation de poussière et/ou l'induction, etc.
- Usure et vieillissement normaux qui n'affectent pas la fonctionnalité de l'appareil.
- Utilisation d'un périphérique non approuvé ou non fourni par Prowise. Lisez les instructions de sécurité pour en savoir plus.
- Détérioration survenue lors du renvoi du Système de levage ou de ses composants à Prowise ou à un partenaire agréé de Prowise, par exemple en raison d'un transport ou d'un emballage défectueux.

Le client ne peut invoquer la garantie dans les cas suivants :

- Le défaut n'a pas été signalé par écrit à Prowise dans les dix (10) jours suivant la livraison (défauts visibles) ou dans les dix (10) jours suivant la détection du défaut (défauts non visibles).
- L'obligation de paiement n'a pas été respectée (dans son intégralité).
- Aucune preuve d'achat n'est présentée.
- Aucune preuve d'installation (« Proof of Installation ») n'est présentée (le cas échéant).
- Le numéro de modèle, de série ou de produit du Système de levage a été modifié, supprimé, retiré ou rendu illisible.

Vous êtes à tout moment tenu de prendre toutes les mesures possibles pour limiter les dommages.

La période de garantie initiale n'est pas prolongée par une réparation, un remplacement, une réduction de prix ou toute autre solution proposée par Prowise.

Pour les autres règles s'appliquant à la garantie et à la réparation des produits de Prowise, veuillez vous référer aux Conditions générales de vente de Prowise.

Version : 1 décembre 2023, rév 1.

\* Lorsque Prowise est mentionné dans les présentes Conditions de garantie, il s'agit toujours de la société de vente Prowise. Actuellement, il s'agit de Prowise BV pour les Pays-Bas, de Prowise Belgium BV pour la Belgique et de Prowise GmbH pour l'Allemagne. Si Prowise n'a pas de société de vente dans le pays du client, les Conditions de garantie de Prowise BV s'appliquent toujours et le texte néerlandais prévaut toujours sur les éventuelles traductions.